

D'ailleurs, l'article que nous entendons reproduire émane d'une plume tellement autorisée et il a une telle valeur intrinsèque que nos lecteurs nous saurons gré de le leur donner. Il est de M. Henri Savatier, directeur de l'*Association Catholique* (livraison du 15 juin) :

" Au cours de nos dernières élections, les questions religieuses et sociales ont tenu plus de place dans les préoccupations du pays que dans les professions de foi des candidats. Elles se sont imposées souvent d'autant plus fortement qu'on manifestait le désir de les écarter.

On ne peut pas douter qu'il existe dans le pays un grand courant vers une politique religieuse nouvelle, vers la fin de la guerre au catholicisme avec les changements logiques et les réparations qu'elle comporte.

L'échec des membres du Parlement les plus compromis dans l'anticléricalisme, tels que MM. Hubbard, Dron, Goblet et autres, n'est pas simplement dû au hasard ; il témoigne que les électeurs ont été dégoûtés de cette interminable campagne contre le sens commun. Ce sentiment n'a pas été étranger non plus à l'insuccès des chefs socialistes.

Sur cette voie, le public électoral n'a pas bien saisi la tactique de prétérition et de demi-déclarations qui a eu cours. A travers les détours dont on usait, il a cherché à reconnaître la question qu'il savait en jeu et à classer ses candidats pour ou contre les réparations religieuses.

En regard de la défaite des sectaires les plus notoires, il convient de placer les voix gagnées par les catholiques avérés ; c'est un progrès qui a été évalué, au premier tour, à environ 140,000 suffrages et qui s'est encore accentué au ballottage. Outre les élus, plusieurs ont groupé des minorités significatives et ont été tout près d'enlever des sièges aux anti-cléricaux ; nous comptons parmi eux des amis et collaborateurs de cette *Revue*. Nous sommes heureux de saluer le succès des orateurs et des chefs les plus écoutés des catholiques : M. de Mun, l'abbé Lemire, M. Piou. L'élection de M. de Cassagnac, dont nous ne sommes pas un admirateur, ne peut être passée sous silence et doit être notée comme un symptôme des dispositions du corps électoral. Dans l'Ouest, plusieurs circonscriptions sont revenues d'une façon inespérée aux représentants des idées religieuses.

Mais aussi, comme il fallait s'y attendre, les forces du courant contraire, tout diminué qu'il est, ont été surexcitées ; il y a eu révolte de l'*esprit ancien* et, sur plus d'un point, recrudescence des manifestations anticléricales. Celles-ci ont parfois montré d'une façon curieuse la complication de la situation actuelle. Les manifestations du même genre se sont produites, ici en faveur des radicaux et socialistes, là en faveur d'un membre non réélu du cabinet modéré.

Bien que le parti radical-socialiste soit, dans son ensemble, le plus inféodé à la pratique des loges, cependant certains radicaux ont fait, plus nettement que certains opportunistes, des déclara-